



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2022

N° 47

L'an deux mil vingt deux, le neuf juin à vingt heures trentes minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle Paul Eluard, sous la présidence du Maire, Jean-Paul MONGNE.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 20

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Étaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, M. DRUMÉZ Vincent, Mme BONAY Catherine, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian, M. BUCHON Gérard

Procuration(s) :

M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme BONAY Catherine

Étai(ent) absent(s) :

M. DELAPORTE Didier

Étai(ent) excusé(s) :

M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DEPOILLY Kandice

Date de convocation
01/06/2022

Date d'affichage
17/06/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

13/06/2022

et publication du :

13/06/2022

OBJET : ferme éolienne "Le Quesnot" : enquête publique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par arrêté préfectoral en date du 19 mai 2022, le Préfet de Seine-Maritime a autorisé l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) pour le compte de la Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) Ferme Eolienne le Quesnot qui demande l'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien de quatre aérogénérateurs sur la commune de GUERVILLE.

La commune étant concernée par le projet (continuité visuelle) le conseil municipal doit émettre son avis sur ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **EMET** un avis défavorable à l'installation de quatre aérogénérateurs sur la commune de Guerville.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean-Paul MONGNE

